



CHALLENGE DES PAYS D'Auvergne

Seniors +65 Ans par équipe mixte Poule A & Poule B

Les principales modifications sont listées ci-après. Elles apparaissent en **jaune**

Ce règlement s'applique aussi bien pour la Poule A que pour la Poule B

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Afin d'inciter la mixité des équipes, la CS a décidé, au niveau du classement général, d'ajouter 10pts supplémentaire aux points obtenus par le classement du jour, pour toute équipe constituée d'une féminine

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les clubs du Comité Territoriale de Golf des Pays d'Auvergne affiliés la FFG. Chaque club pourra engager 2 équipes. En fonction du nombre d'équipes engagées, elles seront regroupées en 2 poules A & B

POUR LES EQUIPIERS : Être amateurs seniors, membre de l'Association Sportive du Club représenté et membre de ce même club. La licence doit être active, certificat médicale de l'année ou questionnaire de santé de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits.

LIMITATION D'INDEX : Joueurs, joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 30

TOLERANCE PAR EQUIPE : 1 joueur ou 1 joueuse dont l'index est supérieur à 30 et inférieur à 36,1 sera autorisé à participer.

ENGAGEMENTS & DEROULEMENT DU CHALLENGE

L'inscription d'une équipe constituée de 6 joueurs est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA.

Elle doit être renvoyée à l'adresse indiquée, accompagnée du chèque d'engagement correspondant.

Ce challenge se disputera sur 2 jours consécutifs (mardi & Mercredi) regroupé en 3 secteurs

- ✓ Secteur Monluçonnois Val de Cher – Ste Agathe
- ✓ Secteur Vichyssois Sporting Vichy – Montpensier
- ✓ Secteur Aurillacois Vezac – Haute Auvergne

Le mardi, les départs seront en ligne en début d'après-midi ; les horaires de départs seront donnés par les clubs recevant l'épreuve

Le mercredi, les départs seront en shotgun à 9h00

Pour les repas les capitaines ou les clubs se devront de communiquer aux clubs recevant les épreuves le nombre de repas à réserver pour le mardi et le mercredi. (Au moins 5 jours avant les rencontres)

INSCRIPTION DES JOUEURS ET DROIT DE JEU

L'inscription des joueurs doit être faite par Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins** avant chaque épreuve. On pourra inscrire jusqu'à 12 joueurs(ses) mais seul 6 joueurs(ses) inscrits pourront jouer

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu qui sera voter lors de l'AG du Comité. Le prix du repas ne devra pas dépasser le tarif voter à l'AG du Comité (AG du Comité 31 janvier 2026)

ROLE DU CAPITAINE

C'est le capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes de scores
- ✓ Informera par mail le responsable de la commission sportive de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, comsportive.ct@orange.fr et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas qui ont été préalablement réservé
- ✓ Le capitaine ou le club préviendra les restaurants des club organisateurs 5 jours avant le jour des épreuves **le nombre de repas qui aura été réservé pour le jour de l'épreuve**

FORME DE JEU

SCORE MAXIMUM Par +4 / mixte / Brut / 18 Trous / 6 Simples.

Les départs seront affichés sur le tableau officiel le jour de l'épreuve.

CLASSEMENTS**Classement du jour par équipe Poule A & Poule B :****La somme des 5 meilleurs scores Brut**

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier(e) manquant d'une même équipe afin que l'équipe participe au classement du jour

✓ *En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour*

Classement général par équipe Poule A & Poule B:

On attribuera des points en fonction du classement du jour de l'équipe

On attribuera 10 points supplémentaires pour chaque équipe constituée au moins d'une féminine

On attribuera également 5 points supplémentaire par joueurs ou joueuses composant l'équipe et présent au départ de l'épreuve

En cas d'égalité au classement général le départage s'effectue sur la plus petite somme totale des points en brut.

Classement individuel Poule A & Poule B :

A chaque tour on établira un classement individuel sur lequel attribuera par ordre décroissement 10 Pts à la 1^{ère} 9 Pts à la seconde et ainsi de suite jusqu'à 1 Pts à la 10^{ème} place.

On comptabilisera au maximum les 3 meilleurs points obtenus à l'issue des 5 tours.

La meilleure somme des points retenus déterminera un vainqueur de la catégorie Seniors +65 ans Poule A & B

COMITE DE L'EPREUVE & ORGANISATION SPORTIVE

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mise en place par la CS du Club recevant la compétition.

Si un membre du Comité Territorial est présent, il devra être intégré au Comité d'épreuve.

Organisation :

Recording : Afin d'éviter tout litige ou réclamation, une salle ou un emplacement distant et une personne du Comité de l'épreuve devra être à disposition pour gérer et surveiller le recording.

Briefing : Le Comité d'épreuve s'attachera, avant le départ de l'épreuve, à faire un briefing en rappelant notamment :

- Les règles locales
- Le temps de jeu imparti pour jouer l'épreuve
- Les recommandations concernant le « *Prêt ? Jouez !* » s'appliquent
- Chaque groupe ayant terminé sa partie se devra de rejoindre au plus vite la salle ou l'emplacement de recording où devront se faire les relevés de score et le dépôt des cartes.

En cas de retard déraisonnable, le Comité, après avoir entendu les joueurs du groupe, pourra retenir des circonstances atténuantes ou appliquer pour tous les joueurs du groupe la pénalité générale sur le dernier trou joué pour infraction à la règle 5.6

DATE ET LIEUX

Dates	Poule A	Poule B
Mardi 28 avril	Ste Agathe	Val de Cher
Mercredi 29 avril	Val de Cher	Ste Agathe
Mardi 30 juin	Vezac	H Auvergne
Mercredi 01 juillet	H Auvergne	Vezac
Mardi 22 septembre	Vichy	Montpensier
Mercredi 23 sept.	Montpensier	Vichy

PRIX ET RECOMPENSES

A l'issue des 5 tours, les trois premières équipes de la poule A et de la Poule B seront récompensées, un trophée sera confié pour une année à l'équipe de la poule A classée 1^{ère} et de la Poule B classée 1^{ère}

Si un trophée ne pouvait être remis en raison de sa " Disparition ", l'achat d'un nouveau trophée sera mis à la charge du dernier club détenteur.

Un trophée récompensera le joueur classé 1^{er} au classement individuel de la poule A et de la Poule B

ANNEXE**Grille des points**

Points attribués en fonction du classement jusqu' au 8 ^{ème}		Points attribués pour chaque joueur(euse) composant l'équipe	Points individuels
1 ^{er}	100	5Pts x Nb Joueurs	1 ^{er} 10 Pts
2 ^{ème}	90		2 ^{ème} 9 Pts
3 ^{ème}	80		3 ^{ème} 8 Pts
4 ^{ème}	70		4 ^{ème} 7 Pts
5 ^{ème}	60	Points attribués pour une équipe composée d'au moins une féminine	5 ^{ème} 6 Pts
6 ^{ème}	50		6 ^{ème} 5 Pts
7 ^{ème}	40		7 ^{ème} 4 Pts
8 ^{ème}	30		8 ^{ème} 3 Pts
9 ^{ème}	20	10Pts	9 ^{ème} 2 Pts
10 ^{ème}	10		10 ^{ème} 1 Pts
11 ^{ème}	0		

Du fait du classement en 2025 de la poule A

L'équipe des Avenelles Bascule dans la Poule B